



Sponsor et accès aux fichiers

Par **ema**, le **10/02/2010** à **07:29**

Bonjour,
je suis présidente d'une association canine, sponsorisée par une marque de croquettes très connue. Pour continuer à nous sponsoriser, cette marque nous demande de lui communiquer les adresses e-mail de nos adhérents avec mise à jour mensuelle.
Cette pratique est-elle légale . Personnellement, je n'y suis pas favorable
Merci de vos conseils
Mme Duplan